

Le programme d'apprentissage de l'équitation de plein air de Cheval Québec, composé de 5 niveaux de brevet, permet d'apprendre, en toute sécurité, la pratique de l'équitation de plein air et du TREC. Un brevet est remis à chaque niveau réussi et soumis à Cheval Québec. Des frais de 20 \$ s'appliquent pour l'émission du brevet de cavalier-randonneur de niveau 1.

Ce programme permet un apprentissage progressif de l'équitation de plein air et est une condition d'admissibilité pour l'obtention de la certification d'accompagnateur de randonnée équestre, de guide et de formateur.

Seuls les formateurs en équitation de plein air certifiés par Cheval Québec sont en mesure d'évaluer le cavalier en vue de l'obtention du brevet. Vous trouverez la liste des formateurs certifiés par Cheval Québec sur le site Internet www.cheval.quebec

Objectifs du brevet de cavalier-randonneur Niveau 1

Le Niveau 1 du Programme de cavalier-randonneur permet au pratiquant d'apprendre à préparer un cheval pour une sortie en sentiers, en toute sécurité.

Le pratiquant est prêt à passer son brevet de cavalier-randonneur Niveau 1, lorsqu'il est apte à :

- Se déplacer avec le cheval en main de façon sécuritaire ;
- Panser le cheval et connaître la nomenclature du matériel de pansage ;
- Seller et desseller correctement le cheval de randonnée avec les équipements appropriés ;
- Mettre une bride et débrider le cheval en s'assurant de bien ranger son matériel ;
- Monter et descendre de cheval en conservant son équilibre ;
- Mettre le cheval au pas, au trot et le faire tourner ;
- Arrêter le cheval ;
- Chercher à acquérir une position équilibrée en selle ;
- Nommer les principales parties du cheval ;
- Développer sa sensibilité au langage du cheval ;
- Reconnaître certaines mises en garde permettant d'éviter les incidents.

Le détenteur du brevet de cavalier-randonneur 1 est un cavalier débutant qui doit être encadré lors de ses sorties en plein air.

Habillement

Le candidat doit porter les vêtements sécuritaires pour la pratique de l'équitation d'extérieur : le casque protecteur fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre (équitation et attelage) et certifié aux termes des normes établies par l'un des organismes suivants : ASTM (*American Society for Testing Materials*) ; SEI (*Safety Equipment Institute, Inc.*) ; BSI/BS EN (*British Standards Institution*) ; EN (normes de l'Union européenne) ; AS/NZS (normes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). La botte d'équitation ou le bottillon à petits talons sont obligatoires.

Condition pour obtenir le brevet de cavalier-randonneur de niveau 1

- Être membre de Cheval Québec
- Avoir à son actif un minimum de 5 heures de balade en sentiers (recommandé)
- Avoir réussi l'examen pratique

Évaluation

L'évaluation pour le brevet de cavalier-randonneur Niveau I est un examen pratique.

Lors de l'évaluation, le candidat devra :

- Préparer le cheval de façon semi-autonome pour une promenade ;
- Participer à une sortie en plein air d'une (1) heure ou plus ;
- Démontrer sa capacité à respecter les distances sécuritaires entre les chevaux ;
- Démontrer sa capacité à conduire le cheval et à l'arrêter ;
- Démontrer une position équilibrée en selle (au pas et trot) ;
- Démontrer une attitude favorable à la bonne entente avec sa monture.

Officialiser la réussite

Pour officialiser la réussite du brevet de cavalier-randonneur Niveau I, le formateur / évaluateur doit retourner par courriel à Cheval Québec, à l'attention de l'agente administrative, service aux membres (adhesions@cheval.quebec) :

- Le relevé d'examen de cavalier-randonneur, dûment rempli ;
- Le paiement de 20 \$ à l'ordre de Cheval Québec (par carte de crédit ou transfert bancaire)

À la réception des documents complétés et signés, le dossier est traité dans un délai de 30 jours. Le brevet sera transmis par la poste, au candidat ou au formateur, officialisant le niveau de réussite.

Coordonnées

Cheval Québec

Agente administrative – Services aux membres

Tél. : 514 252-3053 / 1 866 575-0515 poste 3566

Télec. : 514 252-3068

adhesions@cheval.quebec